

Les acteurs de l'Union européenne face aux enjeux de coopération en matière d'armement

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Les acteurs de l'Union européenne face aux enjeux de coopération en matière d'armement : du traité de Maastricht à nos jours / Jean-Yves Clairly ; thèse dirigée par Élisabeth Du Réau

Est reproduit comme : Les acteurs de l'Union européenne face aux enjeux de coopération en matière d'armement du traité de Maastricht à nos jours par Jean-Yves Clairly Lille Atelier national de Reproduction des Thèses 2008 2 microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Clairly, Jean-Yves (1975-....)

Autre(s) auteur(s) : Du Réau, Élisabeth (1937-2021)

Université de la Sorbonne Nouvelle Paris

Université Sorbonne nouvelle - Paris 3 UFR Études européennes

École doctorale Espace européen contemporain : politiques, économies, sociétés, cultures Paris

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.], 2006

Description matérielle : 3 vol. (504 f.) : ill. en coul. ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : Actors within the European Union and armament co-operation since the Maastricht treaty up to date eng

Classification décimale Dewey : 355.82

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 409-429. Index

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Histoire et civilisations modernes et contemporaines Paris 3 2006

Résumé ou extrait : Les ambitions européennes en matière de défense impliquent que l'Union dispose d'une politique commune en matière de production de matériels de défense. Or, la défense est un élément essentiel de la souveraineté des Etats, ce qui explique la complexité de la coopération en matière d'armement. Toutefois, les Européens ont choisi de coopérer en utilisant l'UEO. Le Conseil Européen de Cologne des 3 et 4 juin 199 ayant mis un terme aux fonctions opérationnel de l'UEO, l'Agence européenne de défense créée par l'action commune du 12 juillet 2004 devient le cadre de référence de la coopération européenne en matière d'armement. La création de l'Agence pose la question des rapports qu'elle entend entretenir avec l'OAEO, le GAEO et l'OCCAR. Alors que les deux premières institutions sont amenées à disparaître, l'OCCAR quant à elle deviendra le bras exécutif de l'Agence pour la gestion

des programmes d'armement.

The European ambitions in the area of defence imply that the Union has a common policy on the production of defence materials. At the same time, defence is an essential element of the States' sovereignty, which might help to explain the complexity of armament co-operation. In the past, Europeans chose to cooperate by means of the WEU. However, as a result of the European Council's decision, in Cologne in June 1999, to put an end to the operational functions of the WEU, the European Defence Agency was created by a common action dated 12th July 2004 to become the reference framework of European co-operation in the area of armament. The creation of the Agency raises the question of the relations that it intends to maintain with the WEAO, the WEAG and the OCCAR. While the first two institutions are about to disappear, the OCCAR is set to become the executive arm of the Agency for the management of the armament programmes.

Sujet - Collectivité : Agence européenne de défense Corps européen -- Matériel de guerre

Sujet - Nom commun : Politique de sécurité et de défense commune
Armes de guerre -- Pays de l'Union européenne

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques